



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

Master mention

SCIENCE POLITIQUE

Parcours Coopération internationale et ONG

UNIVERSITÉ
**SORBONNE
PARIS NORD**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS
CONDORCET**
PARIS-AUBERVILLIERS

A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

Conditions d'admission

En première année de Master

La première année intitulée « Action Publique et Stratégies France-International » (M1 APSFI) est commune aux 4 parcours de M2 Science Politique de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Être diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité en seconde année ;
- un CV ;
- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Les dossiers de candidature au M1 mention Science Politique seront examinés par la commission de sélection du Master mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

En deuxième année de Master

Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science Politique « Action Publique et Stratégies France-International » (M1 APSFI) de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé.

Procédure de candidature externe pour un accès en seconde année, parcours Master Coopération internationale et ONG.

Peuvent candidater : les titulaires d'un M1 ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD en droit, sociologie, sciences politiques, AES, sciences économiques, histoire, géographie, géopolitique, LEA ; les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

Sélection sur dossier et entretien ; l'admission des candidat.e.s externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité et présentant le projet professionnel de l'étudiant.e ;
- un CV ;
- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Candidature Master 2 :

Plateforme « Ecandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Objectifs

L'objectif de ce Master « **Coopération internationale et ONG** » est de former des étudiant.e.s à une pratique courante et concrète de la coopération internationale, ce qui suppose une bonne connaissance du droit international applicable aux différents enjeux de coopération (droits de l'Homme, humanitaire, environnement), ainsi que du milieu et des pratiques des organisations multilatérales et des acteurs non gouvernementaux dans ces domaines.

Compétences visées

- 🔧 **Des connaissances théoriques** pour développer des plaidoyers juridiques et politiques.
- 🔧 **Capacité à participer** à la réflexion stratégique d'un comité de direction.
- 🔧 **Développement de qualités pédagogiques** écrite et orale.
- 🔧 **La maîtrise** de l'anglais opérationnel.
- 🔧 **La conduite** de projet.
- 🔧 **Le management** d'équipe.
- 🔧 **La conduite** de réunion.
- 🔧 Travailler **en autonomie et en équipe**.
- 🔧 **La capacité à communiquer** en public et au sein d'un groupe.
- 🔧 **Connaitre l'environnement** juridico-administratif normatif du domaine de la coopération internationale et des ONG.
- 🔧 **Maîtriser l'environnement géopolitique**, sur des questions comme les droits de l'Homme, l'humanitaire ou encore l'environnement.
- 🔧 **Maîtriser les outils d'analyse** des informations géopolitiques.
- 🔧 **Faire preuve d'une capacité d'analyse** et de réflexion personnelle.
- 🔧 **Maîtriser** un sujet théorique.
- 🔧 **Maîtriser** un appareil scientifique.
- 🔧 **Maîtriser les savoirs professionnels** relatifs au champ de la coopération internationale et des ONG en français et en anglais.

Poursuite d'études

Au plan professionnel, cette formation vise notamment à préparer les étudiant.e.s à travailler dans des ONG en matière de protection des droits de l'Homme, de sauvegarde de l'environnement et ou encore d'action humanitaire. La dimension généraliste du Master peut permettre aux étudiants désireux d'intégrer (ou de créer) une ONG d'occuper des postes aussi divers que logisticien, chargé de communication, responsable de zone géographique, par exemple.

D'autres possibilités s'offrent aussi aux étudiant.e.s formé.e.s par ce Master : intégrer une collectivité territoriale (ville, département ou région) investie ou désirant s'investir dans des activités de coopération décentralisée internationale, se préparer aux concours nationaux (Quai d'Orsay) et internationaux (organisations internationales) de la fonction diplomatique, occuper des postes de mécénat humanitaire ou environnemental d'entreprise privée, postuler aux métiers de la communication et du journalisme sur les questions internationales, occuper une fonction d'attaché parlementaire avec une spécialisation sur l'international, etc.

Organisation de la formation

La formation est délivrée en deux ans.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « coopération internationale et ONG » en M2. (CF. les indications données dans le programme ci-après).

En première année de master

Les étudiants doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels tant en termes d'action publique que de relations internationales. -Ils/elles feront à la fois un mémoire et de préférence un projet tuteuré.

En deuxième année de master

Les étudiant.e.s doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels sur la pratique des ONG et la coopération internationale.

Ils/elles feront à la fois :

- le stage de fin d'étude est obligatoire. Il doit être d'une durée de trois mois au moins (dans une ONG, une organisation intergouvernementale, un ministère ou une collectivité territoriale impliqués dans une activité internationale, une entreprise développant une activité de mécénat international, etc.). Il permet de tester l'adaptabilité professionnelle des étudiants en fin de formation. Le stage donne lieu à une soutenance en anglais ou français.
- un mémoire (80 pages environ) est assuré par les étudiants tout au long de l'année universitaire en français ou en anglais. Ce mémoire doit permettre aux étudiants d'approfondir un thème qui les intéresse en vue de leur prochaine activité professionnelle ou de recherche.

Programme

Master 1 Action publique et Stratégie France-International première année commune aux 4 parcours proposés en seconde année. Dans la liste ci-dessous, en cas de choix, des ***enseignements fléchés*** sont fortement recommandés pour préparer au parcours Coopération internationale et ONG en année 2.

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE FONDAMENTAUX 1 ; 4 ENSEIGNEMENTS (14 ECTS)

- Deux enseignements obligatoires :
Institutions européennes et intégration européenne (4 ECTS)
Introduction à la géopolitique I (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public I (3 ECTS)
OU Droit des collectivités territoriales, cadre juridique de l'action publique locale (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Grands problèmes politiques et juridiques internationaux (3 ECTS)
OU Introduction à la gouvernance multi-niveaux I (3 ECTS)

UE FONDAMENTAUX 2 ; 3 ENSEIGNEMENTS (12 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Relations internationales I (4 ECTS)
OU Sociologie des organisations (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit des organisations internationales (4 ECTS)
OU Partis et organisations politiques (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Analyse des politiques publiques (4 ECTS)
OU Économie internationale (4 ECTS)
OU ***Système des Nations unies/United Nations System*** (4 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 1 ; 2 ENSEIGNEMENTS (2 ECTS)

- Anglais spécialisé (1 ECTS)
- Espagnol (1 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 2 ; 2 ENSEIGNEMENTS (2 ECTS)

- Méthodologie de recherche (1 ECTS)
- Méthodologie professionnelle (1 ECTS)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

- Points bonus éventuels : Engagement étudiant

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTAUX 3 ; 3 ENSEIGNEMENTS (8 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Rapport nord-sud et mondialisation (4 ECTS)
OU Immigration et intégration (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public II (3 ECTS)
OU Droit international économique (3 ECTS)
OU Finances publiques locales (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit de l'OMC (1 ECTS)
OU ***Droit des ONG*** (1 ECTS)
OU Sociologie des associations (1 ECTS)

UE FONDAMENTAUX 4 ; 4 ENSEIGNEMENTS (11 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Politiques européennes (3 ECTS)
OU Systèmes politiques comparés (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de la ville (3 ECTS)
OU ***Relations internationales II*** (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques sociales (3 ECTS)
OU ***Géopolitique des pays émergents II*** (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de développement durable (2 ECTS)
OU ***Relations internationales de l'environnement*** (2 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 3 ; 2 ENSEIGNEMENTS (3 ECTS)

- Anglais spécialisé (2 ECTS)
- Espagnol (1 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 4 ; 2 ÉLÉMENTS (8 ECTS)

- Mémoire (5 ECTS)
- Rapport de stage, stage d'un mois minimum
OU ***Projet tuteuré*** (3 ECTS)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

- Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE1 COOPÉRATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (15 ECTS)

- Theory and Practice of international cooperation (3 ECTS)
- Droit des organisations internationales renforcé (3 ECTS)
- Relations internationales et ONG (4 ECTS)
- Global Migration Governance (2 ECTS)
- Politique et technique de l'action humanitaire 1 (2 ECTS)
- Politique et technique de l'action humanitaire 2 (1 ECTS)

UE2 JUSTICE, DROITS DE L'HOMME ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE (15 ECTS)

- Droit international et européen de l'environnement (3 ECTS)
- Justice transitionnelle (2 ECTS)
- Justice pénale internationale (2 ECTS)
- Action non gouvernementale en matière de défense des droits de l'Homme (2 ECTS)
- Droit, société et mouvements sociaux (2 ECTS)
- Genre et action non gouvernementale (2 ECTS)
- L'action non-gouvernementale en matière de lutte contre l'exclusion sociale (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE3 ACTION HUMANITAIRE ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE (8 ECTS)

- Droit international humanitaire et des catastrophes (2 ECTS)
- Humanitarian Action in the context of armed conflicts (2 ECTS)
- Sociologie de l'action collective (2 ECTS)
- English : Human Rights / Humanitarian Field (2 ECTS)

UE4 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (10 ECTS)

- Droit international et européen de l'environnement (3 ECTS)
- Justice climatique (2 ECTS)
- Human Rights as a Corporate Social Responsibility (2 ECTS)
- English : Environmental et Development Law (2 ECTS)
- Opérateurs et ingénierie de projets de coopération internationale (1 ECTS)

UE5 ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET PRATIQUES (6 ECTS)

- Relations internationales et collectivités territoriales (2 ECTS)
- Gestion financière (1 ECTS)
- Gestion de projets collectifs (3 ECTS)

UE6 MÉMOIRE, STAGE (6 ECTS)

- Mémoire et soutenance (4 ECTS)
- Stage (2 ECTS)

Contacts

Responsable de Formation

Despina Sinou, maître de conférences

Antoine Pécoud, professeur

Secrétariats pédagogiques

M1 (Bureau H 211) : 01 49 44 71 ; m1lapsfi.dsps@univ-paris13.fr

M2 (Bureau H 211) : 01 49 32 90 ; m2coop.dsps@univ-paris13.fr

Informations inscriptions

Service Scolarité de l'UFR DSPS (Bureau H 213)

scolarite.dsps@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.